

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2017

ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS - (N° 446)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 220

présenté par

M. Chenu, M. Aliot, M. Bilde, M. Collard, Mme Le Pen et M. Pajot

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La territorialisation des formations en donnant une priorité partielle aux bacheliers locaux va contre l'égalité républicaine. Peu importe les départements dont sont issus les bacheliers, tous doivent pouvoir intégrer l'Université qu'ils souhaitent et ce n'importe où sur le territoire s'ils ont d'excellents résultats qui le leur permettent.